

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU COMITÉ SYNDICAL

Séance du 15/03/2016	Délibération n° 2016/05 – p1/2
Objet : Approbation du compte administratif 2015	
Nomenclature de télétransmission : 7.1 Décisions budgétaires	

Nombre de membres

En exercice : 34
Présents : 20
Votants : 23
Procurations : 04

L'an deux mille seize,
le quinze mars à vingt heures,

Le Comité syndical du Syndicat mixte du Secteur Central du Val-de-Marne, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, au quatre vingt douze boulevard de la Marne, sous la présidence de Monsieur Alain GUETROT, Maire-Adjoint de Saint-Maurice et Président du Syndicat.

Délibération rendue exécutoire le :

Convocation du Comité syndical en date du :
07/03/2016

Conformément à l'article L2121-17 du Code Général des Collectivités Territoriales, la majorité des membres du Comité du Syndicat mixte du Secteur Central du Val-de-Marne en exercice,

Affichage en date du :

Sont présents :

Roger DUPRÉ, Emile JOSSELIN, Stephan SILVESTRE, Jean-Raphaël SESSA, Muguet NGOMBE, Romain BLONDEL, Philippe FRANCINI, Philippe FISCHER, Régine LANGLOIS, Pierre BORNE, Christophe IPPOLITO, Corinne POIGNANT, Gilles MATHIEU, Henri PETTENI, Alain GUETROT, Vincent DELHOMME, Jean-Daniel AMSLER, Anne-Marie BOURDINAUD, Michel CLERGEOT, Claudia MARSIGLIO

Publication de la présente en date du :

Réception en préfecture :

Sont représentés :

Stéphane CHAULIEU ayant donné procuration à Philippe FRANCINI
Georgette REGNAULT ayant donné procuration à Corinne POIGNANT
Pierre JUNILLON ayant donné procuration à Gilles MATHIEU
Carole DRAI ayant donné procuration à Henri PETTENI

Accusé de réception en préfecture
094-259401099-20160315-D-2016-05-DE
Date de télétransmission : 18/03/2016
Date de réception préfecture : 18/03/2016

Sont absents excusés :

Marie CURIE, Evelyne BAUMONT, Jacques DRIESCH, Joël PESSAQUE, Francis SELLAM, Sylvain AUBERT, Florence TORRECILLA, Philippe SAJHAU, Isabelle LAFON, Christian FOSSEYUEUX

Le Comité,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,
Réuni sous la présidence d'Emile JOSSELIN, 1^{er} Vice-Président, Conseiller municipal de Créteil, afin de délibérer sur le compte administratif de l'exercice 2015 dressé par Alain Guétrot, Président du Syndicat, ne prenant pas part au vote,
Vu le budget de l'exercice 2015 et le Compte de Gestion de Madame la Trésorière Principale Municipale pour l'exercice 2015,

Après en avoir délibéré à la majorité

(3 ABSTENTIONS -Christophe IPPOLITO,Carole DRAI, Henri PETTENI- et 20 voix POUR) :

Séance du 15/03/2016	Délibération n° 2016/05 – p2/2
Objet : Approbation du compte administratif 2015	
Nomenclature de télétransmission : 7.1 Décisions budgétaires	

Article 1 : donne acte de la présentation du Compte Administratif 2015, lequel peut se résumer ainsi :

A. Résultat de fonctionnement	875.610,42 €
B. Solde d'exécution de la section d'investissement	621.489,56 €
C. Excédent de clôture (A+B)	1.497.099,98 €
D. Solde des reports d'investissement	- 474.940,46 €
E. Solde des reports de fonctionnement	- 308.845,48 €
F. Excédent net de clôture (C + D + E)	713.314,04 €
G. Résultat d'investissement net (B + D)	146.549,10 €
H. Résultat de fonctionnement net (A + E)	566.764,94 €

Article 2 : constate les identités de valeurs avec les indications du Compte de Gestion.

Article 3 : arrête les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus.

CERTIFIÉ CONFORME AU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

Fait à La Varenne, le 15/03/2016

Accusé de réception en préfecture
094-259401099-20160315-D-2016-05-DE
Date de télétransmission : 18/03/2016
Date de réception préfecture : 18/03/2016

Le Président
Alain GUETROT

